club alpin français
Saint-Laurent-du-Var

Règlement intérieur de la commission Marche Nordique

Applicable à l'ensemble des participantes et participants aux sorties organisées par la commission.

Version 1.0	Dernière mise à jour : 21 novembre 2026

1. Types de sorties

- **Initiation :** destinée aux personnes qui découvrent l'activité et n'en maîtrisent pas encore les techniques spécifiques.
- **Perfectionnement :** destiné aux personnes ayant déjà pratiqué l'activité à plusieurs reprises.

2. Niveaux et prérequis

- Une bonne condition physique est indispensable et doit être adaptée à la durée de la sortie.

3. Programme et adaptation des sorties

Les sorties inscrites au programme peuvent être modifiées par l'encadrant (objectif, lieu, itinéraire) en fonction des conditions météorologiques ou de tout autre élément susceptible d'affecter la sécurité ou le bon déroulement de la sortie.

L'encadrant peut également reporter ou annuler une sortie, notamment en cas de conditions défavorables ou d'un nombre insuffisant de participants. Cette décision peut intervenir jusqu'à la veille de la sortie.

4. Inscriptions et participation

- Les inscriptions se font via l'outil de gestion des sorties disponible sur le portail FFCAM pendant la période d'ouverture des inscriptions.
- Toute demande d'inscription doit être acceptée par l'encadrant. L'inscription n'est donc définitive qu'après cette acceptation.
- L'encadrant peut refuser une inscription lorsque le niveau technique ou physique paraît insuffisant au regard de la sortie.
- Un point d'organisation est généralement transmis la veille de la sortie, le plus souvent par courriel. En l'absence d'information à ce stade, le participant doit vérifier sur le site la fiche de sortie précisant les éventuelles modifications, ou à défaut, contacter l'encadrant.

Lorsque le nombre de places impose une sélection, les éléments suivants peuvent être pris en compte :

- l'affiliation au CAF de Saint-Laurent-du-Var ;
- l'adéquation entre le niveau de la sortie et celui du participant.

5. Matériel

- Chaque participant doit disposer de son matériel personnel de base adapté à la sortie : bâtons, chaussures basses de type " Running " ou " Trail ", vêtements adaptés à la météo du jour, sac à dos contenant des vêtements de confort et de protection selon la météo du jour, petite pharmacie, pièces d'identité, eau, lunettes et crème solaire.
- La commission peut mettre à disposition des bâtons pour les débutants.
- Le matériel requis est indiqué dans la description de la sortie et souvent rappelé dans le message d'organisation envoyé préalablement à la sortie.

6. Frais

- Les frais de déplacement sont partagés entre les occupants de chaque véhicule, selon les modalités usuelles du club ou convenues entre eux.
- Pour les sorties sur plusieurs jours, les participants doivent également prévoir les frais d'hébergement, de repas ou autres prestations (précisés dans la fiche d'inscription).

7. Encadrement

L'encadrement est assuré par des bénévoles titulaires des qualifications FFCAM adaptées à l'activité et déclarés aptes par le président de la commission Marche Nordique et le président du club.

Principe général : la participation à une sortie implique le respect des consignes de l'encadrant, des prérequis annoncés et du matériel demandé.